Pétition pour garder la gestion de notre eau

L'eau est un bien précieux, elle est source de toute vie terrestre (nous sommes composés à 65% d'eau). Sa gestion doit rester publique et ne faire l'objet d'aucune marchandisation. La loi NOTRe impose le transfert de la gestion de l'eau et de l'assainissement aux communautés d'agglomérations au premier janvier 2020. Dans la CAD 11 communes sur les 23 sont en régie municipale. Ce transfert est une aubaine pour les multinationales de l'eau qui vont faire du lobbying pour tenter de récupérer sans trop d'efforts cette manne.

Lors de la réunion publique du 28 septembre, notre Maire nous a dit être partisan du maintien de notre commune en régie municipale.

Soutenons le avec cette pétition pour le maintien de notre régie municipale et contre le transfert de la gestion de l'eau et de l'assainissement à la CAD .

Nom Prénom	Adresse	Signature

Pour plus d'informations contactez nous Georges BARONI (titons.mob@orange.fr) ou François DEHLINGER (f.dehlinger@orange.fr) et rejoignez l'association CAD'eau (**cad-eau.org**) qui regroupe les 23 communes de la CAD et milite pour la gestion publique de l'eau, le maintien des régies publiques et la fin des contrats de délégations.